

Préface

DEPUIS longtemps, sinon la nuit des temps, l'histoire n'est-elle pas une « évidence » ? on en raconte, on en écrit, on en fait. L'histoire, ici et là, hier comme aujourd'hui, va de soi. Pourtant, dire l'« évidence de l'histoire », n'est-ce pas déjà ouvrir un doute, laisser place à un point d'interrogation : est-ce si évident, après tout ? Et puis, de quelle histoire parle-t-on ? Celle dont l'Europe moderne a voulu faire un temps la mesure de toutes les autres, au point de décréter tranquillement qu'un certain nombre de sociétés étaient sans histoire ? Sans même aller plus avant, ce seul énoncé instille déjà la possibilité d'une interrogation et invite à revenir, par exemple, sur les premiers choix opérés par une collectivité humaine, une monarchie, un État. Que veut dire faire le choix de l'histoire, se doter et se réclamer d'une histoire ? Qu'implique un faire de l'histoire et, d'abord, de quoi et de qui dépend-t-il ?

C'est là un premier emploi du terme et une première piste. Il y en a deux autres. Évidence est un mot qui appartient plus à la rhétorique et à la philosophie qu'à l'histoire. Si l'on est en France, on pensera volontiers à Descartes et à une évidence conçue comme intuition, vision complète, donnant la certitude d'une connaissance claire et distincte¹. Si l'on remonte plus haut dans le temps, vers l'Antiquité et l'étymologie, les noms de Cicéron et de Quintilien, mais aussi d'Aristote se présenteront. Évidence vient en effet de *evidentia*, mot entré dans la langue

latine grâce à Cicéron qui l'a forgé pour traduire le grec *enargeia*.

Chez Homère, l'adjectif *enargès* qualifie l'apparition d'un dieu qui se montre « en pleine lumière »². Le mot oriente vers une visibilité de l'invisible, une épiphanie, le surgissement de l'invisible dans le visible. Pour Aristote, c'est la vue qui « est par excellence le sens de l'évidence ». Liée en effet à la vision, l'évidence des philosophes est « critère de soi, *index sui*, liée au vrai et nécessairement vraie. L'*enargeia* est là pour garantir que l'objet est tel qu'il apparaît³ ». Il faut et il suffit dès lors d'un dire qui dise au plus près « ce que l'on voit comme on le voit ». C'est d'abord cette évidence là que Cicéron traduit par *evidentia*⁴. Il en va bien autrement de l'évidence des orateurs. Celle-là n'est jamais donnée, il faut la faire surgir, la produire tout entière par le *logos*. On n'est pas dans la vision, au premier sens, mais dans le *comme si* de la vision, puisque tout le travail de l'orateur consiste, comme le précise Plutarque, à transformer l'auditeur en spectateur. La force de l'*enargeia* permet justement de mettre sous les yeux (*pro ommaton titbenai ; ante oculos ponere*) : elle montre, en créant un effet ou une illusion de présence. Par la puissance de l'image, l'auditeur est affecté comme il le serait s'il était réellement présent.

Entre ces deux formes d'évidence, nettement décalées l'une par rapport à l'autre, mais faisant l'une comme l'autre appel à la puissance du voir, où situer l'histoire ? L'historien ancien ne peut avoir accès à la vision du philosophe, mais ne saurait non plus se satisfaire de celle (seconde) de l'orateur. Surgit là le problème, qui n'a cessé de cheminer jusqu'à aujourd'hui, de l'histoire et de la fiction, voire de l'histoire « entre science et fiction ». Comment, pour le formuler dans les termes d'aujourd'hui de Paul Ricoeur, « maintenir la différence de principe entre l'image de l'absent comme irréel et l'image de l'absent comme antérieur ?⁵ »

Il y a un dernier sens du mot évidence, celui qu'a retenu l'anglais : *evidence*, comme signe, marque, preuve, témoignage. De ce registre là, juridique et judiciaire principalement, médical aussi, l'histoire a su faire usage. Une lecture des premiers cha-

pitres de Thucydide suffit pour en convaincre, lui qui, s'attachant à des indices et à des preuves, définit l'histoire comme quête et enquête, recherche de la vérité. Plus largement, l'association entre histoire et justice, l'histoire comme une forme de justice, est une vieille affaire dont témoignent, dans leur mouvement même, les *Enquêtes* d'Hérodote et dont, au II^e siècle, Lucien de Samosate fera encore le dernier mot de son *Comment on doit écrire l'histoire*, associant le vrai, la visée en direction du futur et une histoire juste.

Une première manière de questionner l'évidence consiste à nous reporter vers l'amont, en direction des premiers choix, dans des temps où justement l'histoire n'était pas (encore) une évidence. Puis, après cette ouverture sur fond d'horizon comparatiste, nous arriverons vers les choix grecs. *L'istoria*, on le sait, sort de l'épopée. Elle en vient et elle la quitte. Le monde a changé. Les dieux n'apparaissent plus guère ; la Muse a disparu et s'est tue ; la séparation du visible et de l'invisible se fixe. Passer de l'épopée à l'histoire signifie, en particulier, troquer l'évidence de la vision divine, celle possédée, justement, par la Muse, qui voit tout et sait tout, contre celle (à établir) de l'historien. C'est même cette dernière qui le fera reconnaître comme historien. Telle qu'elle est proposée et pratiquée par Hérodote, elle se donne comme un analogue à et un substitut de la vision dont bénéficiait l'aède inspiré. Acquisée par l'enquêteur en payant de sa personne, mixte d'œil et d'oreille, elle est en effet forcément incomplète et toujours précaire. Bientôt, Thucydide durcit encore les conditions de l'exercice en misant tout sur l'autopsie, seule à même de produire une connaissance claire et distincte (*saphôs eidenai*). Mais, pour être validée, cette autopsie, qu'elle soit directe (celle de l'historien) ou indirecte (celle d'un témoin), doit encore passer par le filtre de la critique des témoignages. Ce sont là les premiers cheminements, la voie grecque, de ce qu'on peut appeler l'évidence avant l'évidence.

Quand, par la suite, *l'istoria* devient de moins en moins une enquête, au sens hérodotéen, et de plus en plus le récit de ce qui est advenu, que la mise en récit occupe la première place, la question de l'évidence se déporte du voir vers le faire voir.

Soucieux avant tout, non pas du quoi (quoi dire), les faits étant là, mais du comment (comment le dire), l'historien a dès lors affaire à l'*enargeia* de l'orateur, devenue entre-temps un concept opératoire. On en arrive alors à la définition canonique de l'histoire comme *narratio gestae rei*. Ce sont là les termes dont se sert Isidore de Séville au VII^e siècle, mais ils ont eu cours bien avant, à Rome largement, mais aussi en Grèce déjà, et bien après, tout au long du Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne⁶. Aristote n'a-t-il pas affirmé que l'historien se limitait à dire (*legein*) ce qui était arrivé, alors que le poète tragique, en charge de ce qui pourrait arriver, était un « créateur de récits ». L'un dit (*legei*), l'autre fait (*poiei*). Concepteur d'une histoire nouvelle, l'histoire universelle, celle du monde conquis par Rome, Polybe s'efforce d'échapper tant bien que mal à ce carcan.

Pour La Popelinière, au XVII^e siècle encore, l'histoire s'entend comme « le narré des choses faites » et Fénelon, réfléchissant sur la manière d'écrire l'histoire, repart, nous le verrons, du partage entre rhétorique et poétique. Consacrée à l'historiographie moderne, la seconde partie du livre suit en effet la même interrogation, ces mêmes pistes de l'évidence, à travers leurs reformulations modernes, quelques-unes du moins. Dans tous les cas, c'est bien cette frontière entre *res gestae* d'une part et *historia rerum gestarum* de l'autre que les historiens modernes questionnent, qu'ils veuillent la déplacer, la dépasser, la faire disparaître ou la faire oublier. Pour eux aussi, l'histoire est une affaire d'œil et de vision : voir mieux, plus, plus profond et voir vrai, porter au jour ce qui était demeuré invisible, mais aussi faire voir. En témoignent, par exemple, les réflexions sur la couleur locale, autour de 1820, bien davantage encore, tous les efforts de Michelet, sur quarante années, pour retrouver la vie et « faire vivant ». Plus largement, s'y rattache le mouvement de l'histoire qui, récusant l'art (la rhétorique), veut atteindre la vue réelle des choses et entrer dans la voie de la science, sur le modèle des sciences de la nature.

Par d'autres cheminements, les interrogations des trente dernières années sur le récit et sur l'écriture de l'histoire retrouvent (sans le savoir ou de façon confuse souvent) quelque chose

de la problématique de l'évidence (au sens d'*enargeia*). Mon objectif n'est assurément pas de laisser entendre que la question aurait été tranchée il y a bien longtemps par les anciens (entre Aristote et Quintilien) et qu'il n'y aurait donc plus qu'à passer à autre chose. Par les aller et retour qu'il propose entre les anciens et les modernes, tout mon travail suggère, au contraire, que ces parcours aident à mieux comprendre et les uns et les autres : les enjeux de leurs débats respectifs, c'est-à-dire aussi leurs non dits, les impasses auxquelles ils conduisent, les évidences sur lesquelles ils reposent.

La conjoncture de la fin du xx^e siècle pourrait s'analyser comme une mise en question de l'évidence de l'histoire (au sens premier). Alors qu'elle semblait triompher, ayant su contenir la menace structuraliste et s'engager sur de nouveaux « fronts pionniers », voici que surgit le « défi narrativiste », comme on l'a parfois nommé, avec Hayden White dans le rôle du héraut. Le trouble du récit (surtout quand la période en cause est celle des « années troubles⁷ ») a, de proche en proche, débouché sur des interrogations touchant au rôle de l'historien aujourd'hui. L'historien et les archives, sa place par rapport au témoin, au juge, dans tous les cas, sa responsabilité. C'est à cerner quelques-uns des traits de cette conjoncture que s'attachent les derniers chapitres, alors même que le partage entre visible et invisible s'est trouvé profondément bouleversé et que la définition de l'évidence serait à repenser. Que voir quand on peut tout voir ? Un épilogue, enfin, évoque Michel de Certeau, grand questionneur de l'histoire, lui qui, comme le notait Jacques Revel, « ne se satisfaisait ni d'un régime d'évidence partagée ni d'un régime de soupçon généralisé »⁸.

Les chapitres qui suivent sont des points de repère et de passage. Ils n'ont pas la prétention de suivre chacun des registres de l'évidence, en marquant les écarts dans les usages, rigoureux ou non, que l'histoire en a fait, moins encore de s'engager dans une enquête suivie de leurs différentes intrications ou interférences, avec les reformulations et les reprises depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Ce serait écrire, en visant au cœur de son épistémologie, une histoire de l'historiographie occidentale.

L'évidence est, ici, le fil conducteur et un motif qui traverse, travaille, réunit ces pages en les ouvrant sur un même questionnement : voir et dire, vérité et vision, dire et faire voir. Si l'interrogation porte sur le statut du récit historique et sur l'écriture de l'histoire, elle en emporte avec elle une autre, celle-là même que Moses Finley avait formulée en terminant sa leçon inaugurale à Cambridge : « Quel est l'effet de l'étude de l'histoire ? *Cui bono* ? Qui écoute ? Pourquoi ? Pourquoi non ? »⁹.

Les textes repris ici, articles et contributions à des ouvrages, s'inscrivent sur l'arc long d'un parcours. Les réunir m'a amené à les corriger, les amender parfois, à rendre, chaque fois que je le pouvais, l'expression plus précise, mais pas à les récrire comme s'ils avaient tous été conçus d'un seul moment. S'y inscrit également la marque d'un travail poursuivi, du temps donc.